

Industrie automobile: homologation de la fabrication de pneumatiques rechapés, règlement 108 CEE/Nations Unies

2000/0002(AVC) - 15/05/2001 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Malcom HARBOUR (PPE-DE, UK), le Parlement européen a donné, sans débat, son avis conforme à l'adhésion de la Communauté au règlement 108 de la CEE/NU concernant l'homologation des pneumatiques réchappés pour les voitures et leurs remorques.